



Le site de l'ancien passage, rive gauche, côté Taugon, vu depuis la rive droite, côté Vix.

IVR52\_20198503535NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés